

# CCS Collie-Club Suisse

## 109<sup>ème</sup> Assemblée générale 2011 du CCS

Publication de la version succincte du procès-verbal concernant l'assemblée générale du 26 février 2011, à l'Hôtel Krone à Aarburg. Les intéressés peuvent en demander une copie auprès de la présidente, ou consulter le site [www.collieclub.ch](http://www.collieclub.ch).

**Quorum** : 62 membres votant ; 4 hôtes ; majorité absolue 32 voix ; majorité 42 voix

### 1. Actes préliminaires :

Salutations et souhaits de bienvenue sont annoncés aux membres et aux hôtes par la présidente au nom du comité central du CCS. Salutations particulières à M. Peter Reichenbach et à la présidente du *Groupe Romand*, Mme Dominique Dubath, à M. Jean Busenhardt, traducteur, et à Mme Ursula Schärer, les deux porteurs de *l'insigne de Mérite du CCS*. Bienvenue aussi à M. Heinrich Löffel, membre habitant en Belgique, venu spécialement pour assister à notre assemblée.

Le déroulement sera le suivant : Apéro à 12h30, offert par le club ; prière de choisir votre menu et de l'inscrire dans la liste.

Se sont excusés : Beinz Lack, Richard Dietrich, Christel Senn, Brigitta Hofmann, Kurt Wäschle, Ursula Bold, Gertrud Ninghetto, Hans Bielser, Elsbeth Bielser, Christine Kasprzyk-Egli, Elsy Christen, Hans-Ruedi Christen, Daniel Marugg, Françoise Lindegger, Bertrand Thomet, Christelle Kunz, Virginie Rambert, Janine Bugnard, Minouche Christen, Niklaus Blanchard, Agnes Blanchard, Caroline Kummer, Delphine Graf, Marceline Tschumy, Eli Hauser, Margrit Stress, Kurt Loacker, Sabrina Loacker.

Constat de la convocation correcte pour l'assemblée 2011 par publication dans HUNDE no. 1/2011 et CYNOLOGIE ROMANDE no. 2/2011 ainsi que par lettre d'invitation du 28.01. 2011 adressée avec documentation à tous les membres.

Nomination de deux scrutatrices : Mme Margrit Moor et Mme Ursula Hess.

L'ordre du jour établi doit être complété sous point 5, « élections » par 5.2. élection d'un juge *aspirant de caractère* et par 5.3. d'un *juge de caractère*. L'assemblée accepte ce complément avec 41 oui contre 15 non.

### 2. Procès-verbal:

Dans les médias HUNDE no.5/2010 et CYNOLOGIE ROMANDE no. 6/2010 une annonce avait paru que le procès-verbal succinct ainsi que la version complète pourraient être consultés sur notre site [www.collieclub.ch](http://www.collieclub.ch) ou en demandant une copie à la présidente. Durant la période de consultation aucune contestation n'ayant été faite, le procès-verbal 2010 est accepté.

### 3. Rapports annuels :

La présidente lit son rapport. Ceux des responsables concernant l'élevage, l'éducation, le sport, la rédaction et les expositions sont déposés à l'entrée du local pour emporter, aussi en version française. La présidente nomme les membres décédés durant l'année, soit : M. Luciano Basso (juge), Anne et Bernhard Irminger et M. Oswald Wernli. L'assemblée se lève pour les honorer en silence.

Selon le rapport de la Conseillère d'élevage, la présidente signale qu'en 2010 il y a eu 35 mise bas, dont 160 (116) chiots à poil long et 7 (3) à poil court ont été élevés soit une forte augmentation par rapport à l'année précédente. Selon la conseillère cette fluctuation se répète tous les deux ans. Concernant le rapport de la commission de caractère Mme Verena Werner fait remarquer que l'examen de caractère ne devrait pas être moins sévère, comme cela est demandé dans le rapport de la Commission de sélection. M. Peter Reichenbach affirme que lui aussi souhaite plus de sévérité, afin d'obtenir des chiens forts de caractère.

La présidente remercie tous les membres du comité pour le travail accompli et les encourage pour autant d'engagement en 2011.

**4. Comptes annuels et bilan :** Des copies y relatives sont disponibles à emporter. L'effectif du club au 31.12.2010 est de 382 membres. Les mutations sont : 23 entrées, 36 départs (4 décès inclus), 6 radiations pour refus de cotiser. En fin de compte l'effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 est de 363 membres #

Le caissier, M. Norbert Wehrli, explique les comptes et le bilan. Des comptes 2010 du *Club* résulte un déficit de Fr. 1'172.53. Celui du *Fonds-Club*, assujéti aux fluctuations des actions Crédit Suisse et Suisse Re a diminué de Fr. 6'049.60. La fortune actuelle atteint encore la somme de Fr. 118'516.80. Ont fonctionné comme réviseurs de compte Mme Sonja Meyer et M. Andreas Abbühl. Ils proposent aux membres l'acceptation des comptes et du bilan 2010.

Par votation l'assemblée accepte le compte du *Club* et celui du *Fonds-Club* et donne décharge au Comité avec 47 oui contre un non.

La présidente remercie le caissier pour son grand travail fait avec soin et compétence, ainsi que les réviseurs.

## **5. Elections**

### **5.1 Membres Commission de sélection = CSE**

Mme Franziska Michel avait été élue en 2010 comme nouveau membre de la CSE. Pour des raisons de santé elle a dû demander sa démission. Le Comité central propose d'élire Mme Valeska Müller, une jeune et dynamique élèveuse. M. Léopold Bluntschli propose d'élire deux membres supplémentaires, c.-à-d. les Dames Ursula Hess et Inger Sjölund. MM. P.Reichenbach et Marcel Hess font part de leurs opinions. La présidente propose d'élire les trois candidates séparément.

Mme Valeska Müller est élue avec 42 oui contre 5 non.

Mme Ursula Hess est élue avec 38 oui et zéro non.

Mme Inger Sjölund est élue avec 44 oui contre 1 non.

La présidente félicite les trois dames et leur souhaite beaucoup de plaisir et satisfaction.

### **5.2 Juge stagiaire CSE**

Le comité central propose d'élire Mme Brigitta Hofmann et Mme Inger Sjölund comme stagiaires pour juge de caractère. Les deux dames ont réussi en 2010 l'examen d'admission de la SCS avec succès et se sont engagées dans la formation. Afin qu'elles puissent compléter leur stage au sein du CCS il faut l'acceptation de l'assemblée. Les résultats du vote sont :

- Mme Brigitta Hofmann 22 oui contre 30 non, donc non élue
- Mme Inger Sjölund 47 oui, zéro non, donc élue.

La présidente regrette la non-élection de Mme Hofmann qui a déjà investi beaucoup d'énergie et d'argent dans sa formation. Elle souhaite la bienvenue à Mme Inger Sjölund.

### **5.3 Juge de caractère CSE**

La présidente fait part du vœu de la CSE d'élire M. Hansueli Beer comme nouveau juge. M. Beer est absent, s'est excusé, étant engagé ailleurs. M. Peter Reichenbach s'oppose à ce candidat qui n'a fait aucun stage auprès du CCS, ce qui est contraire au règlement RFP. En outre il estime que le nombre actuel, soit 6 juges, est suffisant. La présidente réplique que l'art. 182 du règlement RFP n'est plus significatif, vu la nouvelle réglementation de la SCS. L'élection de M. Beer serait donc possible. Mme Régula Loacker estime qu'un nouveau juge de caractère serait un gain pour le CCS. Mme Dominique Dubath ne comprend pas pourquoi l'assemblée n'a pas soutenu l'élection de Mme Brigitta Hofmann et voudrait élire un juge inconnu, même pas présent ! Mme Eveline Kirsch propose de renvoyer ce sujet à l'année prochaine et en présence de M. Beer.

Cette proposition est acceptée avec 51 oui contre zéro non.

## **6. Programme annuel 2011**

Chaque membre en avait reçu une copie. Les activités proposées sont nombreuses et variées. Le vœu d'organiser un Club-Show est bien accepté, mais prévu pour l'année 2012.

M. Peter Reichenbach a, en sa fonction de chef de la CCa, orienté les membres du comité par un E-Mail, d'examiner la possibilité d'agender les séances de la CSE, de la CCa et du comité central directement à la suite des sélections. Ceci afin de discuter les résultats des sélections.

La présidente réplique que cette proposition est valable. Pour cette année non réalisable, car les réservations des lieux et des juges sont déjà faites. Mme Béatrice Graf signale que la 3<sup>ème</sup> sélection ne se fera pas à Aekenmatt mais dans la région de Berne. Elle attend la confirmation conc. l'utilisation du terrain. Ce programme annuel est accepté à l'unanimité avec 58 oui.

## 7. Propositions

**7.1 Propositions du Comité central :** Non, il n'y en a pas

**7.2 Propositions des membres :** Oui, une, formulée par la Commission de sélection CSE

La CSE désire compléter l'art. 226 du REG (règlem. d'Elevage) par une lettre **p**, à savoir :

*« taches blanches dans le manteau entre l'omoplate et l'attache du fouet ainsi que latéralement entre le coude et l'arrière des membres postérieurs ; ceci est valable pour les trois couleurs ».*

Mme Béatrice Graf présente, à l'aide d'un collie, où exactement la CSE ne voudrait pas accepter des taches blanches. Cette proposition déclenche plusieurs **pour** et **contre**. Finalement domine l'opinion que du point de vue génétique et de lignée de sang il ne faut pas encore augmenter les restrictions actuelles. Mme Annerös Dietrich constate que cela ne concerne pas les taches blanches des chiots. C'est lors de la sélection qu'il faut éloigner de tels collies afin d'éviter la variante blanche. La proposition CSE désire donner une directive aux juges lors de la sélection. Mme Régula Loacker fait confiance aux juges qui doivent être conscients du problème. M. Peter Reichenbach signale qu'on visite son résumé sur la Homepage du CCS, voir **facteur blanc**. M. Marcel Hess s'oppose à la proposition CSE, car elle tend à discréditer le collie de provenance américaine.

La votation refuse la proposition CSE avec 53.non contre 4 oui.

## 8. Budget 2011

Présentés à l'écran, la présidente interprète les différents postes et annonce un déficit de Fr. 3'935.- M. P. Bluntschli signale qu'un budget valable ne devrait pas prévoir un déficit. La présidente réplique que le budget précédent présentait déjà un déficit et que la situation financière favorable du CCS permettrait de le renouveler. Le Comité propose de maintenir les cotisations et taxes actuelles, soit :

cotisation individuelle Fr. 100.- CYNOLOGIE ROMANDE incluse

cotisation famille Fr. 70.- sans CYNOLOGIE, ou membre d'une autre Section SCS

Pour l'année en cours cela avait été confirmé par l'Assemblée en 2010. Nous les fixons donc pour l'année 2012. Voici le résultat de la votation : 46 oui contre 2 non.

## 9. Révision des statuts du Club

Nos statuts datent de 1988. La SCS nous informe qu'ils seraient à adapter aux conditions actuelles. L'assemblée vote d'abord avec 48 oui contre zéro non d'accepter la modernisation des statuts.

Un projet de la nouvelle version en allemand et en français avait été adressé aux membres avec l'invitation à cette assemblée. Ce projet a déjà été soumis à la SCS et trouvé en ordre. La Présidente propose d'en discuter le texte par paquets de 10 articles.

**Art 1 à 10 :** Mme Ursula Mosimann propose que l'art. 2, lettre c : *« dans les trois différentes couleurs »* Votation : proposition refusée avec 32 non contre 2 oui.

**Art. 11 à 20 :** M. P. Bluntschli voudrait que l'art 20 mentionne que : *« chaque personne qui dépose une proposition doit être présente à l'assemblée générale »*. Votation : accepté avec 55 oui contre zéro non.

**Art 21 à 30 :** M. P. Reichenbach présente une liste contenant les propositions suivantes

**Art. 23 Compétences de l'assemblée générale**

**Art.23, lettre f)** nouveau : *ainsi que les débours et taxes de session*. Votation : refusé 25 non, 6 oui

**Art 23,lettre f)** nouveau : *conc. Club-Fonds , quant à la somme et le placement de tout repos, c'est à l'Assemblée de décider*. Votation : refusé avec 23 non contre 8 oui.

**Art.23,lettre g) 4** *tous les membres sont à élire nommément avec majorité relative*. Votation : refusé avec 30 non contre 10 oui.

**Art.23,lettre g)8** à compléter de : *ainsi que de AAG*  
Votation : accepté avec 25 oui contre 8 non.

**Art 24, votations et élections**

**Art.24, al. 2 et 3** nouveau, à simplifier : *aux élections et autres votations la majorité relative est déterminante.* Votation : accepté avec 17 oui contre 16 non. N.B. Cette simplification, soumise après l'assemblée générale, n'est pas acceptée par la SCS. Les alinéas 2 & 3 restent valables.

**Art.26, Séances et délibérations** ; nouveau : *Les membres du comité central reçoivent par session un dédommagement approprié (indemnité journalière et par Km).* Votation:refusé avec 30 non contre zéro oui.

**Art 31 à 39 :** Là M. P. Reichenbach présente des modifications qui sont examinées puis votées

#### V. Finances :

**Art.35, Revenus** ; nouveau : *c) produits d'intérêts provenant de placements de tout repos du Club-Fonds.* Votation : refusé par 29 non contre 2 oui.

**Art. 36, Compétences de dépenses du Comité central ;**  
Nouveau a) non pas 6'000.- mais max 4'000.-  
Nouveau b) non pas 2'000.- mais max 1'000.-  
Votation : refusé par 33non contre 17 oui,

**Votation finale** elle concerne la révision des statuts et les modifications traitées ci-dessus.  
Résultat : accepté avec 57 oui contre zéro non. La majorité 2/3 est atteinte,  
Ces nouveaux statuts sont encore à accepter par le comité central de la SCS avant d'entrer en vigueur.

**10..Honorariat :** Les 5 membres suivants ont atteint les 25 ans de sociétariat et sont nommés « vétérans » :  
Mme Agnes Blanchard de Tafers, FR, s'est excusée  
Mme Rosemarie Abbühl de Lyss  
M. Richard Dietrich de Magden, s'est excusé  
Mme Ruth Holzgang de Baar, ZG, absente  
M. Heinz Lack de Dällikon, ZH, s'est excusé  
Ces Vétérans font partie du CCS et de la SCS depuis 1986. La présidente leur remet au nom du CCS et de la SCS l'insigne de Vétérant, les remercie de leur fidélité envers le club et leur souhaite succès, bonne chance et excellente santé.

#### 11. Divers : Remise de récompenses :

Le challenge itinérant **Moorfield pour le meilleur collie de travail** en 2010 est remis de nouveau à M. Franz Amstad et sa chienne « Duke von der Erlenhöhe » qui a participé dans la discipline « chien sanitaire 1 » et obtenu en quatre concours 913 points et aussi « la Mention chien de travail ».  
Le challenge itinérant « **Ostschweizer Wanderpokal** » prévu pour le meilleur collie de travail classe 3, n'a malheureusement pas pu être remis faute de candidats.  
Le challenge itinérant « **pour le meilleur collie en agility** » n'a non plus été remis faute de candidat.

La Présidente cherche des membres intéressés à participer à l'Assemblée des délégués à la SCS à Berthoud qui aura lieu le 30.4.2011. Se sont annoncés : P. et G. Reichenbach et M. P. Bluntschli.

Mme Rosemarie Abbühl remercie au nom de toute l'assemblée la Présidente pour son énorme engagement durant toutes ces années. Elle signale que Mme Obrecht aimerait remettre la charge de présidente en d'autres mains. L'année prochaine aura lieu le renouvellement de tout le comité. Elle demande à l'assemblée de réfléchir et de lui signaler des personnes compétentes à contacter.

Pour terminer, la présidente remercie les membres ici présents de l'intérêt et du soutien envers le Collie-Club. Elle souhaite bon appétit et bonne rentrée. Fin de l'assemblée à 12h38.

rédaction : Anja Hofmann

traduction Jean Busenhart

**N.B. Prüfen bitte** Seite 2 oben bei # : **4 Todesfälle und 363 statt 378 Mitglieder**